

Consultation publique sur le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel

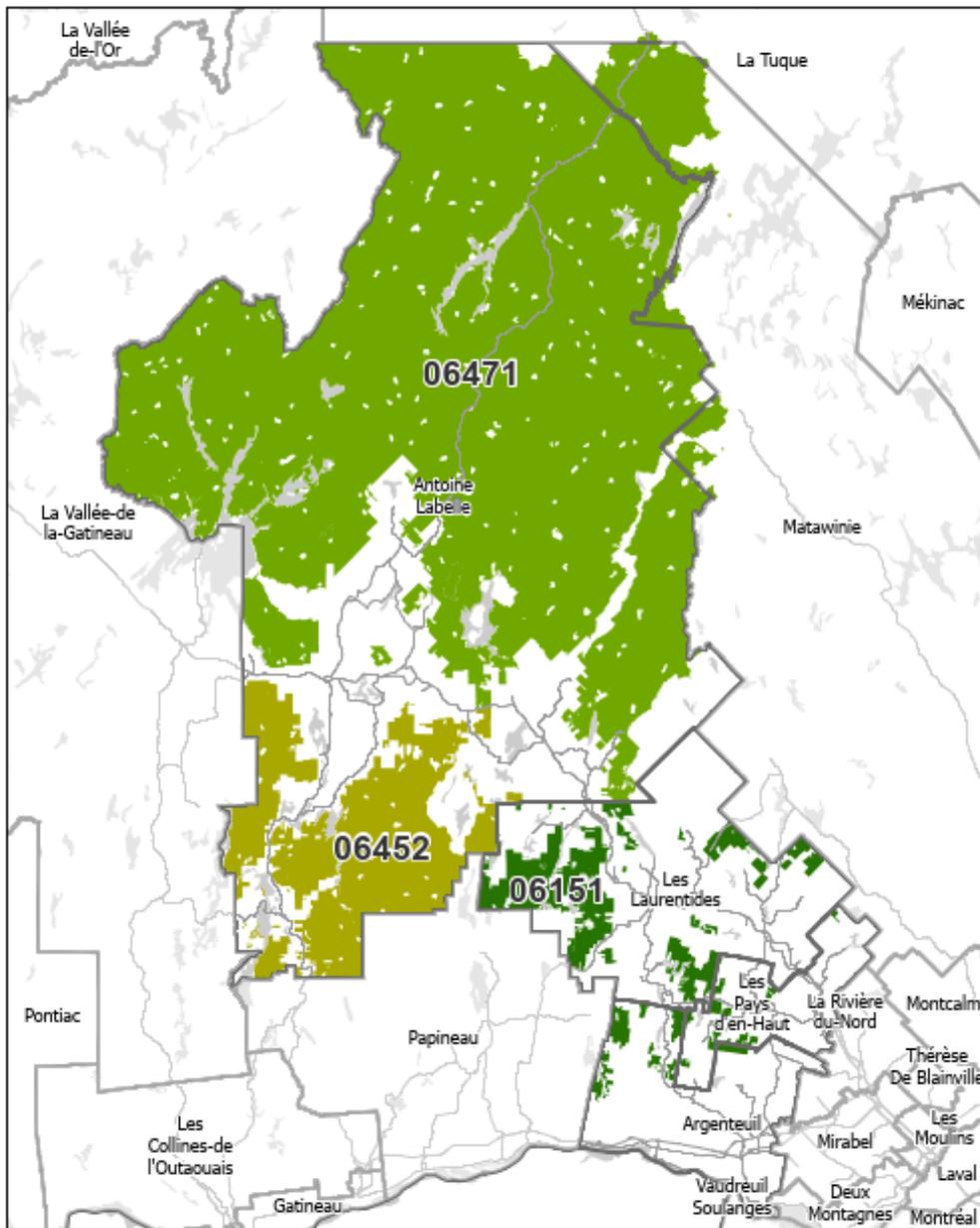
Mont-Laurier, le 31 mars 2025 – **La MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL), en collaboration avec les MRC des Paysd'en-Haut, d'Argenteuil, des Laurentides et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), lance une consultation publique dans le cadre du Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) des Laurentides, du 2 au 27 avril 2025.**

La consultation du PAFIO s'adresse à tous ceux qui se sentent concernés par l'utilisation de la forêt des Laurentides, dont notamment les chasseurs, les pêcheurs, les trappeurs, les villégiateurs, les amateurs de plein air et de sports motorisés. Elle permet à la population et aux organisations des Laurentides de s'informer sur les travaux forestiers et d'émettre leurs commentaires et préoccupations à l'égard de l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État.

Mise à jour aux deux ans, le PAFIO vise à intégrer progressivement les nouveaux secteurs d'intervention pour les unités d'aménagement (UA) 061-51, 064-52 (Laurentides Sud) et 064-71 (Laurentides Nord). Il comprend notamment les chantiers de récolte des bois, les travaux sylvicoles non commerciaux et les travaux de voirie forestière.

Du 2 au 27 avril 2025, les participants peuvent partager leurs commentaires en utilisant le formulaire disponible sur le site Web du MRNF au www.quebec.ca/consultations-foret-laurentides. Pour toutes questions, les participants sont invités à communiquer avec le MRNF à consultationpafi-laurentides@mrnf.gouv.qc.ca ou par téléphone au 819 623-5781, poste 708696.

Territoire visé par la consultation



Séance d'information en présentiel

La population et les organisations des MRC d'Antoine-Labelle, des Pays-d'en-Haut, d'Argenteuil et des Laurentides sont invitées à participer à la séance d'information en présentiel, le jeudi 10 avril 2025, entre 14 h et 19 h. Cet événement se tiendra à la Salle Panoramique du AX Hôtel Mont-Tremblant, au 850, rue Lalonde, Mont-Tremblant (Qc) et les personnes qui souhaitent y participer n'ont qu'à se présenter. Sous forme de kiosques d'information, les spécialistes seront disponibles, afin de renseigner les participants sur la consultation publique, répondre aux questions et aider à soumettre les commentaires.

Rendez-vous virtuels

Des rendez-vous virtuels sont également disponibles avec des spécialistes du ministère, entre les 17 et 22 avril 2025. Ceux-ci permettront également de renseigner les participants sur la consultation publique, répondre aux questions et aider à soumettre les commentaires. Pour obtenir un rendez-vous, les personnes intéressées peuvent contacter le MRNF par courriel à consultationpafi-laurentides@mrnf.gouv.qc.ca ou par téléphone au 819 623-5781, poste 708696.

Qu'est-ce qu'un PAFIO

Alors que la PAFIT présente une analyse des différents enjeux régionaux et locaux, en ce qui a trait au contexte écologique et à la production de bois, qui servent ensuite à définir les principaux objectifs et la stratégie d'aménagement forestier, le PAFIO, quant à lui, fait état des opérations. Il expose les secteurs où la récolte de bois, la réalisation de travaux de reboisement, de débroussaillage et de voirie forestière sont planifiées.

Cohabitation et aménagement du territoire forestier

Le travail des MRC est de contribuer à l'harmonisation des différents usages de la forêt selon les droits consentis et les orientations prescrites par la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*. Elles souhaitent participer au partage du territoire public, afin de rendre possibles les différentes activités et d'en faire une utilisation responsable. Le territoire forestier des MRC des Laurentides est vaste et fortement sollicité. La multifonctionnalité de celui-ci demande une collaboration des différents usagers.ères, afin de concerter les notions fauniques, récréatives, sociales et écologiques.

L'aménagement durable des forêts « a pour but de préserver ou d'améliorer la santé à long terme des écosystèmes forestiers au bénéfice de tous, tout en assurant aux générations futures et actuelles de bonnes perspectives environnementales, économiques et sociales. Il est au cœur de toutes les politiques, les réglementations et les actions gouvernementales en la matière ». ¹.

– 30 –

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca

¹ Gouvernement du Québec (2025). *Comment sont aménagées les forêts de façon durable*.
<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/gestion-forets-publiques/amenagement-durable-forets/comment-amenager-forets>